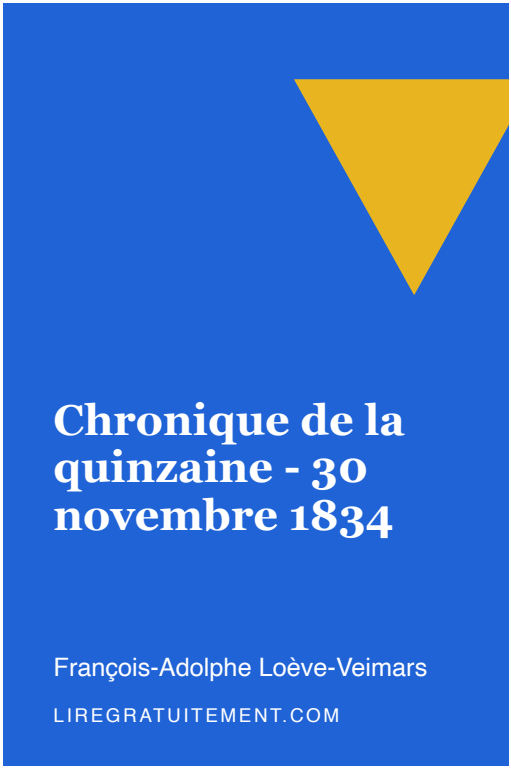


Chronique de la quinzaine - 30 novembre 1834

François-Adolphe Loève-Veimars

LU AVEC LIREGRATUITEMENT.COM

Livre libre de droits, lisible gratuitement en ligne et en quinze minutes par jour.

Chronique de la quinzaine - 30 novembre 1834

Retour à la liste

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE.

30 novembre 1834.

Le 15 novembre dernier, on lisait dans les journaux ministériels : « Hier à minuit, M. Passy, ministre des finances, M. Teste, ministre du commerce, et M. Ch. Dupin, ministre de la marine, ont donné leur démission. » Bientôt après, les journaux anglais apportaient la nouvelle de la dissolution du ministère Melbourne et de la nomination de lord Wellington au poste de premier ministre.

Il y a deux choses à considérer dans la situation actuelle de la France et de l'Angleterre : la manière dont le duc de Wellington, ainsi que ses collègues du dernier ministère, sont sortis des affaires, et la façon dont nos ministres viennent d'y rentrer.

On se souvient certainement du rejet de la liste civile par la chambre des communes à l'avènement du roi actuel. Ce rejet n'avait d'autre but que de renverser le duc de Wellington, alors premier ministre ; il se fit par la coalition des whigs et des ultratories mécontens des concessions déjà faites par lord Wellington à leurs adversaires ; car lord Wellington et sir R. Peel sont des modérés et presque des traîtres aux yeux de lord Winchelsea et de ses amis. Lord Wellington s'éloigna, et le ministère de lord

Grey fut formé ; il apportait pour programme ces conditions : la réforme parlementaire, l'abolition des sinécures et des charges onéreuses, l'alliance avec la France contre les principes des souverains alliés du continent.

On sait encore comment le ministère whig s'écroula dans les débats du bill de réforme, qu'il ne put faire passer dans la chambre des lords. Les pairs avaient trouvé là un moyen infaillible de reformer le ministère Wellington. Le duc rentra en effet aux affaires, mais pour y manifester une seconde fois, et plus que jamais, son impuissance. Son nouveau ministère dura dix jours. L'attitude que prit le pays parut si formidable aux tories et à leur chef avoué, que, de fait, ce ministère n'exista pas un seul instant. Il n'osa pas faire un seul mouvement ; il ne prit aucune mesure de quelque importance ; son existence éphémère se passa à tâtonner, et le grand général qui était à sa tête n'eut d'autre occupation que de se fortifier, comme en pays ennemi, contre l'insurrection populaire qu'il redoutait.

Voilà l'histoire succincte, mais fidèle, des deux derniers ministères du duc de Wellington. Celui-ci commence sous des auspices encore moins favorables en apparence.

C'est en l'absence du parlement, et comme par surprise, que le duc de Wellington s'est introduit dans le ministère. Depuis sa dernière retraite, le pays a fait un pas immense dans la révolution qu'il a commencée avec le bill de réforme. Le nom de Wellington, suspendu en manière de menace sur l'Angleterre, comme l'était sur la France le nom de Polignac, n'a pas été plus tôt prononcé et mis en lumière, que tout le pays s'est ému. Des associations hostiles, non pas seulement au ministère, mais au pouvoir royal, se forment de toutes parts ; les pronostics d'une commotion pro-

chaine et violente s'élèvent de tous les côtés ; et ce ne sont pas des hommes qui connaissent bien l'état actuel de l'Angleterre, que ceux qui la peignent comme résolue à n'opposer au ministère Wellington qu'une résistance réfléchie et légale.

Le duc de Wellington connaît si bien l'esprit qui anime la chambre des communes, qu'il s'apprête à la dissoudre et à courir les chances d'une réélection générale. Les tories qui, il y a peu de jours, allaient partout disant, à Paris et à Londres, que les élections prochaines amèneraient, dans la chambre basse, une majorité radicale qui renverserait le ministère Melbourne au profit de lord Durham ; les tories assurent maintenant que les électeurs des comtés enverront dans les chambres un nombre suffisant de députés ministériels. Ils oublient que les rangs des tories dans la chambre actuelle ne sont déjà composés que de ces élus des comtés, et que ces comtés n'ont environ que cent quarante membres à nommer. Les six cent soixante autres membres de la chambre des communes, d'où viendront-ils, sinon des villes sur lesquelles le ministère lui-même n'ose pas compter ? La seule chance de maintien qu'il ait, c'est que les élections lui envoient pour adversaires plus de whigs modérés que de radicaux. Il pourra alors s'entendre avec la majorité, mais à la condition de continuer le ministère Grey et le ministère Melbourne, avec la presque certitude de perdre ses voix dans la chambre des lords. Ce serait bien la peine d'être ministre et de se nommer Peel et Wellington !

On dit, il est vrai, que le parti des whigs modérés se grossit beaucoup en Angleterre, que la crainte du désordre y forme un juste-milieu qui s'étend à chaque heure ; que toute la Cité, que toutes les populations des grandes villes, dont le bien-être dépend de la paix et de la prospérité du commerce, renoncent de-

puis quelque temps à leurs vieilles habitudes d'opposition innées de temps immémorial dans le bourgeois d'Angleterre ; en un mot, que le pouvoir se fonde de plus en plus sur la peur publique, et se consolide sur les bases où nos habiles hommes d'état l'ont assis depuis quatre années en France.

Cela se peut, cela est probable, mais cela ne consolidera pas le ministère Wellington, qui n'a d'autre alternative que de continuer les whigs, de marcher sur les traces de Grey et de Brougham, et par conséquent de s'exposer comme eux à être débordé par lord Durham et le radicalisme, ou de se placer comme ministère de résistance, conduit par le plus vigoureux sabre de l'Angleterre, et prêt à trancher par la brutalité, à terminer par l'intervention de la force militaire, toutes les questions embarrassantes. Or, ce dernier système aurait peu de succès auprès du whighisme ou du juste-milieu, qui devient, dit-on, si compact depuis quelque temps. Les whigs, même les plus effrayés, auront assez de bon sens pour sentir que cette résistance ne se ferait pas à leur profit, et qu'en renvoyant lord Melbourne pour prendre lord Wellington, ils auraient échangé le soliveau contre la cigogne. En France, quand la majorité des chambres et du pays, on peut dire, se ralliait à Casimir Périer, qui venait aussi, comme Wellington, se mettre en travers du torrent révolutionnaire, elle savait qui elle prenait pour bouclier et pour guide. Casimir Périer était un homme de la révolution de juillet, il voulait une partie de ses conséquences, il avait intérêt à les vouloir ; son existence tout entière se liait à l'émancipation populaire. La France fut alors prudente ou timide, poltronne ou habile, bien ou mal avisée, nous n'en jugeons pas ; mais elle fut pleine de bon sens, comme elle est presque toujours ; jamais elle n'eût prêté ses forces de résistance à M. de Polignac ou à M. de Villèle.

La question de l'église gallicane, qui se présente d'abord, va causer un cruel embarras au ministère Wellington et Peel, et à ses autres membres encore anonymes. M. Peel, qui se trouve au fond de l'Italie, et sur lequel on compte comme on comptait ici sur M. Bresson, sir Robert Peel, l'orateur du ministère, se trouvera dans une situation difficile, devant une chambre des communes qui lui est hostile. Sans doute il fera ce que Pitt fit à son avènement, il la dissoudra, et travaillera habilement la chambre nouvelle ; mais la chambre ne se recrute plus par des bourgs-pourris, l'Angleterre est attentive à ses élections, et ce serait risquer gros jeu que de lui procurer, comme alors, une guerre contre la France pour la distraire.

Ce n'est pas d'ailleurs avec notre ministère actuel qu'elle pourrait avoir lieu. La résistance commencée au 13 mars, à l'avènement de Casimir Périer, a bien changé de nature et de but depuis la mort de ce vigoureux ministre. Le ministère du 11 octobre n'a, il est vrai, à la bouche, que le nom de Casimir Périer, et plus de cinquante colonnes d'élégies et de panégyriques sur sa vie et sa mort remplissent les journaux du pouvoir, à chaque ébranlement ministériel. À sa mort, on fut bien tenté de faire ce que firent les généraux de l'armée du Rhin à la mort de M. de Turenne ; ou eût volontiers assis le défunt, couvert d'un manteau, à son banc, au milieu de la chambre, pour faire croire qu'il existait encore. L'ombre de Périer est la nymphe Égérie des Numa du ministère. On veut avoir l'air de ne gouverner que par ses traditions et par sa volonté, qu'on n'écoutait guère quand il était au pouvoir, qu'on travestissait autant que possible et dont on se moquait bravement entre soi, quand on était sûr qu'il ne pouvait entendre. Mais nos ministres et leurs journaux ont beau faire, sous la peau de Casimir Périer dont ils s'affublent, on voit passer les oreilles de

M. Thiers qui se lève sur ses pieds et grossit sa voix pour effrayer le pays. Cette longue mystification touche enfin à son terme, et les causes qui l'ont prolongée si long-temps ne sont rien moins qu'honorables pour ceux qui en ont fait leur profit.

En Angleterre, les hommes d'état, quels que soient leur mérite et leur influence, apportent au ministère des opinions franches et tranchées. C'est la condition à laquelle on prend et on garde le pouvoir. On sait ce que sont lord Grey, lord Brougham, lord Durham et lord Wellington. Lord Grey avait-il assez nettement annoncé son but et sa marche quand il prit le ministère ? Canning avait-il été moins franc quand il envoya, par le monde entier, la devise qu'il voulait inscrire sur sa bannière ministérielle ? Lord Brougham, qui a hésité un moment dans les derniers mois de son ministère, n'a pas laissé soupçonner la moindre ambiguïté dans ses sentimens, depuis sa lettre aux électeurs de Londres. On sait bien où tendra lord Durham s'il arrive à la direction des affaires, et dans peu de jours, on saura ce que veut lord Wellington. Mais que représentent les opinions de M. Thiers, les opinions de M. de Rigny, les opinions de M. Humann, les opinions de M. le duc de Trévise, le président de ce conseil, et même les opinions de M. Guizot ? Quoi de plus divergent que toutes ces pensées politiques, liées en faisceau, ou plutôt en fagot, pour former un ministère ? Lord Byron dit quelque part, au sujet de Lewis et de M de Staël, tous deux bavards disputeurs, et qui avaient cessé de se voir : « Hélas ! ils sont brouillés et ne se querelleront plus. » C'est ce qu'on pouvait dire, il y a peu de jours, et ce que l'on répétait hier du ministère actuel, si on peut encore l'appeler ainsi.

Le ministère de l'état de siège et ses amis des journaux se renferment dans ces paroles : « Nous représentons une résistance. »

Si c'est une résistance à la constitution, à la bonne heure, nous la comprenons ; une résistance aux idées de réforme dans l'administration, aux vues d'économie, cela est possible. En ce sens, le ministère actuel est un véritable ministère de résistance, comme celui de lord Wellington, qui a du moins la franchise d'avouer ses opinions et de ne pas se donner comme un soutien des idées libérales et progressives.

Le ministère dit encore : « Le tiers-parti n'est pas en état de résister, comme nous l'avons fait, à la révolution. » C'est ce que les tories disent aux whigs en Angleterre. Mais cette fois, le ministère a peut-être raison. Le tiers-parti en est encore à se chercher lui-même. Il a paru trois jours au pouvoir, mais représenté par des choix si bizarres, que le ministère actuel offre une admirable unité près de celui que nous avons vu passer comme une ombre. On dit que le tiers-parti, le parti parlementaire, comme il veut qu'on l'appelle maintenant pour effacer jusqu'au nom sous lequel il a subi une si triste défaite, a senti depuis ce jour la nécessité de se constituer, et de présenter quelques têtes élevées en cas d'évènement. Nous lui souhaitons bonne chance, mais nous craignons bien que M. Dupin, le chef invisible de ce parti occulte, ne cache la sienne au moment où l'on voudra le couronner du titre de ministre. En Angleterre, la conduite politique que tient M. Dupin ne serait pas possible. Son rôle serait bientôt fini : on l'eût forcé d'être ministre il y a long-temps.

La France ne peut pas cependant toujours être ballotée entre MM. Thiers et Guizot, ou entre M. Thiers et M. Dupin. M. Dupin voit déjà combien mal a réussi l'idée qu'il a eue d'envoyer son frère Raton tirer pour lui du feu les marrons ministériels. Aussi, pour peu que M. Dupin trouve à former, avant la session, dans sa

tête incertaine, une sorte de système politique, s'il arrive à se faire une idée juste de l'amnistie qu'il veut, s'il parvient à concilier sa haine pour ses amis de la gauche avec son aversion pour ses amis du château, à faire marcher d'accord son goût de popularité et son mépris de la presse et de l'opinion, s'il en vient à unir toutes ces choses, fort conciliables comme on voit, nous aurons prochainement un ministère tiers-parti, un ministère Dupin, un ministère unique.

Déjà tous les conciliateurs, tous les entremetteurs politiques s'agitent. On va de M. Dupin à M. Molé, de M. Molé au maréchal Gérard, et même à M. Odilon Barrot. Il est des esprits habiles qui essaient, depuis plusieurs années, de réunir M. Dupin et M. Odilon Barrot, de faire fraterniser ces deux rivalités de tribune et de robe, ces deux adversaires de la chambre et du palais, qui se tracasseraient infailliblement s'ils étaient placés l'un près de l'autre. Étrange projet ! tentative gigantesque ! Peut-être serait-il moins difficile d'accorder M. Dupin avec lui-même que M. Dupin avec M. Barrot.

Quoi qu'il en soit, les négociateurs de tous les rangs et de toutes les nuances (on dit avoir vu parmi eux jusqu'à M. Thiers) sont revenus assiéger la porte de l'hôtel de M. Molé. Mais M. Molé est en grande défiance. Il sait que la soif d'hommes honorables qu'éprouve le pays doit ramener nécessairement à lui ; et ayant reconnu à quelles pitoyables roueries les habiles du ministère savent descendre dans l'occasion, il se tient sur ses gardes. M. Molé, qui avait posé si nettement le principe de non-intervention, pendant son ministère des affaires étrangères, en 1830, M. Molé se dit modestement dépassé par la nuance qui se forme entre M. Thiers et M. Dupin. À la vérité, en parlant ainsi,

M. Molé ne peut retenir un sourire ironique. Il est certain toutefois que le roi, d'ordinaire si habile et si fin, a été cette fois le jouet des doctrinaires. La tendance naturelle de son esprit l'a fait se complaire d'abord dans le bon tour de compère et l'ingénieuse mystification que M. Thiers et M. Guizot préparaient au tiers-parti. C'était un trait d'esprit fort agréable sans doute, que de prendre au dépourvu ce pauvre tiers-parti, qui demande depuis si long-temps les portefeuilles, que de mettre en demeure M. Dupin, que de lui faire donner deux ou trois de ses amis comme otages, d'embarrasser leurs mains novices du portefeuille le plus étranger à leurs études et à leurs connaissances, et de les faire présider par un vétéran de l'empire, resté en politique à M. de Norvins, et en littérature à feu M. Arnault. Mais ce n'était pas seulement au tiers-parti que M. Thiers et M. Guizot comptaient jouer cette bonne pièce ; ils engageaient, ils compromettaient ainsi plus fortement la royauté avec eux, ils se débarrassaient, non pas seulement de M. Dupin, de M. Passy et de ses amis, mais de M. Molé qu'ils avaient tenté de traîner sur la claie, et enfin ils dévoraient, au nom de la royauté, toute une nuance ministérielle, ne lui laissant d'autre refuge que l'extrême gauche ou eux-mêmes. Les doctrinaires aiment la royauté de Louis-Philippe tant qu'ils sont ministres ; s'ils finissent, ils veulent qu'elle finisse comme eux, et se disent philosophiquement : omnes eodem cogimur.

Mais la pensée suprême a aussi ses finesses et ses replis. Elle a vu où tendaient tous ces mouvemens, et au moment où on le croyait irrévocablement enlacé et pris sans retour dans le filet doctrinaire, le lion royal s'est dégagé d'un coup de dent. Pour parler plus net, il paraît que le roi s'est opposé, avec une vigueur peu commune, au projet de discours d'ouverture de la session,

apporté hier au conseil par M. Thiers et M. Guizot, dans lequel la royauté brisait avec les factieux du tiers-parti, et se mettait dans l'alternative de garder les ministres actuels ou de dissoudre la chambre. Nous aurions eu sans doute alors en France comme en Angleterre le spectacle d'une réélection générale, et de la chute du ministère devant une chambre nouvelle ; mais il n'en sera pas ainsi, et il est probable que, si le ministère du duc de Wellington dure seulement dix jours, comme le dernier, il aura survécu au ministère, déjà trois fois restauré, du 11 octobre.

Si le ministère Wellington restait alors debout, il serait peut-être destiné à se retrouver en face du ministère de M. Molé, qui le décida en 1830 à reconnaître la révolution de juillet, et prépara, par son attitude honorable, l'alliance de l'Angleterre et de la France.

En définitive, la chambre paraît décidée à repousser l'immoralité politique dans la personne de M. Thiers, les doctrines de la restauration dans celle de M. Guizot, et l'absence complète de principes dans quelques autres de leurs collègues. La chambre, comme le pays, a été frappée de dégoût à la vue des manœuvres éhontées et de l'audacieuse rouerie que les ministres actuels ont employées à se maintenir en place. La France est lasse d'être traitée comme un enfant à qui on fait peur, lasse d'être le jouet d'hommes sans conscience qui la tiennent depuis deux ans au régime des scandales, des tripotages les plus honteux, des menaces et des fausses promesses, et quels que soient les tours de passe-passe que les ministres actuels lui préparent encore, elle saura leur échapper.

En offrant à nos lecteurs deux fragmens inédits du duc de Saint-Simon, nous n'avions pas à craindre ce premier mouve-

ment d'incrédulité qui accueille toujours les découvertes littéraires. Nous donnions explication satisfaisante des origines : et d'ailleurs, on reconnaît si aisément la manière du célèbre écrivain, que chaque page apparaît en quelque sorte signée de cette main qui vivifiait tout ! Mais on a lancé contre nous une accusation grave ; on a publié, sans s'appuyer de preuves, que nous n'avons fait que reproduire des passages empruntés aux mémoires connus. Pour épargner à cette assertion la qualification sévère qu'elle mérite, nous supposons qu'elle a été émise sous l'impression d'un souvenir confus. Tels sont les faits. Saint-Simon, dans une digression relative à son père, favori de Louis xiii, a dû rappeler quelques traits de l'histoire générale et notamment l'affaire du Pas-de-Suze (tome i, page 69). Mais nous n'y voyons pas vivre Louis xiii, comme dans le morceau trois fois plus étendu que nous avons donné ; nous n'y retrouvons pas ce qui caractérise l'auteur, et que lui-même a appelé, dans son introduction générale, les diverses machines du théâtre du monde, les riens apparens qui en ont mu les ressorts.

Saint-Simon nous apprend lui-même pourquoi il a omis ou tronqué dans ses mémoires les faits qu'il a, long-temps après, développés pour réfuter Fontenay-Mareuil. « Je serais trop long, dit-il (tome i, pag. 60), si je me mettais à raconter bien des choses que j'ai sues de mon père. Je me contenterai de quelques-unes remarquables en général. Je ne m'arrêterai point à la fameuse Journée des Dupes, où il eut le sort du cardinal de Richelieu entre les mains. » C'est dire assez que celle de nos relations qui porte ce titre est complètement neuve. Elle présente un drame complet et suivi. La réception de M de Combalet nous paraît une des heureuses pages de l'auteur. Écrite en 1753, elle ap-

prendra aux biographes de Saint-Simon qu'à l'âge de soixante-dix-huit ans, il avait conservé la pétulante jeunesse de son style.

Sources et licence

Texte : https://fr.wikisource.org/wiki/Chronique_de_la_quinzaine_-_30_novembre_1834. Domaine public ; transcription Wikisource CC BY-SA 4.0. Mise en forme : liregratuitement.com. Tout ce que nous ajoutons reste libre.